

Une fiche d'inscription doit être remplie pour chaque adhérent, même en cas d'adhésion de plusieurs personnes d'une même famille. L'adhésion n'est complète que lorsque toutes les pièces ont été reçues (fiche, certificat médical ou auto-questionnaire de santé, règlement complet). La seconde page de ce document donne des informations complètes sur les créneaux, adresses et autres modalités relatives à l'inscription et à la pratique du Tennis de table à l'ASTT Lyon 6.

Informations générales

| | | | |
|---|--|---------|--|
| Nom | | Prénom | |
| Date de naissance | | Sexe | <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme |
| Adresse | | | |
| Téléphone | | Email | |
| Taille de maillot | <input type="checkbox"/> 8 ans <input type="checkbox"/> 10 ans <input type="checkbox"/> 12 ans <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL | | |
| Uniquement si enfant mineur, information sur le représentant légal | | | |
| Nom / Prénom | | Qualité | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre |
| Adresse (si différente) | | | |
| Téléphone | | Email | |

Catégorie d'âge et type d'adhésion

| | | |
|-----------------|--|--|
| Catégorie d'âge | <input type="checkbox"/> 5-8 ans (né en 2012 et après) <input type="checkbox"/> Jeune (né entre 2003 et 2008) | <input type="checkbox"/> Enfant (né entre 2009 et 2012) <input type="checkbox"/> Adulte (né en 2002 et avant) |
| Type d'adhésion | <input type="checkbox"/> Loisirs uniquement <input type="checkbox"/> Compétiteur (compétitions individuelles et/ou par équipe) | |

Créneaux de pratiques souhaités

| | | |
|-------------------------------------|--------------|---|
| Créneaux 5-8 ans, Enfants et Jeunes | 5-8 ans | <input type="checkbox"/> Jeudi 18h15-19h (Tronchet) |
| | Enfants | <input type="checkbox"/> Mercredi 16h-17h15 (St-Joseph) <input type="checkbox"/> Jeudi 18h-19h30 (Tronchet) <input type="checkbox"/> Samedi 10h30-11h45 (Crillon) <input type="checkbox"/> Lundi 18h-19h30 (Tronchet – Compétition) |
| | Jeunes | <input type="checkbox"/> Lundi 18h-19h30 (Tronchet) <input type="checkbox"/> Mardi 17h30-19h30 (Bellecombe) <input type="checkbox"/> Jeudi 18h-20h (Tronchet) <input type="checkbox"/> Samedi 9h-10h30 (Crillon) <input type="checkbox"/> Mercredi 18h-20h (St-Joseph – Compétition uniquement) |
| Créneaux Adultes | Loisirs | <input type="checkbox"/> Lundi 20h-22h (Tronchet) |
| | Compétiteurs | <input type="checkbox"/> Mercredi 20h-22h (Saint-Joseph) <input type="checkbox"/> Jeudi 20h-22h (Tronchet) <input type="checkbox"/> Lundi 20h-22h (Tronchet) – pratique libre, selon disponibilité |

Tarifs et calcul de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle inclut la licence FTTT (loisir ou compétition), l'assurance souscrite par la FTTT pour tous ses licenciés (MAIF), l'accès aux installations et aux séances selon les créneaux choisis, et la participation aux compétitions le cas échéant.

| Catégorie | Options tarifaires | Montant |
|---------------------------------|---|--|
| 5-8 ans | <input type="checkbox"/> 1 entraînement par semaine – 120€ | € |
| Enfant et Jeunes / Loisirs | <input type="checkbox"/> 1 entraînement par semaine – 185€ | € |
| Enfants et Jeunes / Compétition | <input type="checkbox"/> Cotisation de base, 1 séance par semaine – 205€ | € |
| | <input type="checkbox"/> 2 séances (+25€) <input type="checkbox"/> 3 séances (+40€) <input type="checkbox"/> 4 séances (+55€) | € |
| Adultes / Loisirs | <input type="checkbox"/> Plein tarif (185€) <input type="checkbox"/> Chômage / étudiant non rémunéré (155€) | € |
| Adultes / Compétition | <input type="checkbox"/> Plein tarif (225€) <input type="checkbox"/> Chômage / étudiant (185€) <input type="checkbox"/> Sans entraînement (110€) <input type="checkbox"/> Licencié autre club (120€) | € |
| | Maillot du club (obligatoire pour les compétiteurs) | <input type="checkbox"/> Plein tarif (25€) <input type="checkbox"/> Maillot offert aux adhérents déjà présents au club en 2019-2020 |
| Inscription Critérium fédéral | <input type="checkbox"/> Enfants / Jeunes (24€) <input type="checkbox"/> Adultes (37€) | € |
| Réductions | <input type="checkbox"/> Inscription complète avant le 15/07/2020 (-10€) | - € |
| | <input type="checkbox"/> Carte Pass'Région (indiquer numéro :) (-30€) | - € |
| Total | Reporter la somme des lignes sélectionnées en intégrant les éventuelles réductions | € |

Méthode de Paiement

| | |
|-----------------------|---|
| Paiement par chèque | <input type="checkbox"/> 1 chèque Banque : numéro : |
| | <input type="checkbox"/> 3 chèques Banque : numéros : |
| Paiement par virement | <input type="checkbox"/> Virement à l'ASTT Lyon 6 (RIB et IBAN au dos) <i>Paiement uniquement en une fois, en indiquant le nom de l'adhérent comme motif du virement</i> |

Où nous trouver et comment nous contacter ?

Sur internet et sur les réseaux sociaux : www.asttlyon6.com, Facebook ASTT Lyon 6, Instagram asttlyon6, Twitter @asttlyon6

Pour nous contacter par mail : asttlyon6@gmail.com

Pour contacter notre entraîneur principal Vincent Dupeuble : 06 63 57 73 80 / vd0175@gmail.com

Envoi des dossiers au format papier : Vincent Dupeuble – ASTT Lyon 6, 88 rue Anatole France, Appt C003, 69800 SAINT PRIEST

Certificat médical ou Auto-questionnaire de santé ?

La pratique du Tennis de Table, en loisir comme en compétition, doit faire l'objet d'une non contre-indication médicale. Après un certificat médical classique délivré par un médecin, il est possible d'en prolonger la validité en remplissant un auto-questionnaire de santé qui reprend les points les plus critiques pouvant mener à une contre-indication.

Certificat médical (délivré par un médecin) : non contre-indication à la pratique du Tennis de Table (en compétition pour les compétiteurs). Obligatoire pour une première adhésion puis renouvellement tous les 3 ans minimum.

Auto-questionnaire de santé (si certificat médical précédent datant de moins de 3 ans) : à [télécharger](#) sur notre site internet.

A remplir par l'adhérent ou par son représentant légal pour les mineurs.

Répondre à toutes les questions. Si la réponse est NON à toutes les questions, remplir et joindre l'attestation (sans les questions) située en bas du document à votre fiche d'inscription (ou scanner et renvoyer par mail à Vincent Dupeuble).

Si la réponse est OUI à l'une des questions, un nouveau certificat médical est nécessaire.

Paiement de la cotisation annuelle

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de ASTT Lyon 6 (envoi avec la fiche d'inscription et le document médical).

Il peut aussi se faire par virement bancaire directement sur le compte du club. Pour le Virement, utiliser l'IBAN ci-dessous :

ASTT Lyon 6 IBAN : FR76 1027 8073 2500 0203 4820 113 BIC : CMCIFR2A

Assurance FFTT

La licence validée par l'ASTT Lyon 6 pour chaque licencié inclut une assurance souscrite par la Fédération Française de Tennis de Table auprès de la compagnie MAIF (conditions sur le site de la FFTT : <http://www.fft.com/site/jouer/licences/assurance>).

Il est possible d'étendre les garanties en souscrivant à des options complémentaires : voir le site de la FFTT ou contacter VERLINGUE, 4 rue Berteaux DUMAS, CS 50057 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX (Téléphone accueil : 01 58 86 78 00).

Lieux de pratiques et créneaux

- GYMNASE du Collège BELLECOMBE : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté 69006 LYON, sous-sol du bâtiment principal.
Mardi 17h30-19h30 (enfants et jeunes)
- GYMNASE CRILLON : 27 Rue Crillon 69006 LYON
Samedi 9h-10h30 (jeunes) et 10h30-11h45 (enfants)
- GYMNASE TRONCHET : 3ème étage Complexe sportif, 125 rue Tronchet 69006 LYON
Lundi 18h-19h30 (enfants et jeunes), Lundi 20h-22h (adultes), Jeudi 18h-20h (5-8 ans, enfants, jeunes), Jeudi 20h-22h (adultes compétition)
- GYMNASE de l'École SAINT JOSEPH DES BROTTAUX, 5ème étage, 19 rue Masséna 60006 LYON
Mercredi 16h-17h15 (enfants), 18h-20h (jeunes compétition), 20h-22h (adultes compétition)

Mécénat : vous pouvez nous aider !

Vous (ou votre entreprise) pouvez faire un don pour soutenir votre club. Il ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ASTT Lyon 6.

Pour tout don ou pour toute idée d'entreprise susceptible de soutenir l'ASTT Lyon 6 (PME locale ou plus grand groupe), contacter Vincent AZIBERT (06 80 35 40 09 ou vincent.azibert@gmail.com)

Partenaire matériel du club

WENJA est le partenaire matériel de tennis de table de l'ASTT Lyon 6. Tous les adhérents du club bénéficient de 15% de réduction. Pour plus de renseignements, adressez-vous à notre entraîneur Vincent DUPEUBLE - contact@wenja.fr

Avec le soutien de nos partenaires



Le Tennis de Table pour tous

